

TRAITEMENT ET REVÊTEMENT DES MÉTAUX



Que vous soyez travailleur indépendant, salarié ou employeur, optimisez la rentabilité de votre entreprise de traitement et de revêtement des métaux en adoptant de bonnes pratiques de sécurité. Elles sont souvent simples et peu coûteuses.

Le traitement et le revêtement des surfaces métalliques est indissociable de nombreuses activités industrielles. Dans l'**automobile** et l'**aéronautique**, la quasi-totalité des pièces est traitée pour résister à l'usure, aux intempéries, au temps qui passe.

Dans le **bâtiment**, le procédé est utilisé sur les cadres de fenêtre, les bardages, les toitures, les charpentes métalliques, les ossatures secondaires... De nombreux objets de la **vie quotidienne** sont aussi soumis à ce traitement : boîtes de conserve, pièces de décoration et jusqu'aux composants métalliques des ordinateurs ou des smartphones.

Le traitement et le revêtement des métaux s'opère en **trois phases** :

- la **préparation** par dégraissage (à l'aide de solvants organiques ou aqueux) ou décapage (sablage, grenaillage, bains à ultrasons ...) ;
- l'**application d'un revêtement protecteur** par trempage, pulvérisation, à l'aide de procédé électrochimique ou chimique ;
- le **nettoyage et le rinçage** des pièces métalliques pour supprimer les traces des produits utilisés.
- La grande diversité de ces opérations engendre des dangers tout aussi variés. Des solutions existent pour s'en prémunir efficacement. Elles sont souvent simples à mettre en place et peu coûteuses.

Traitement et revêtement des métaux : la liste des principaux risques professionnels

Le traitement et le revêtement des métaux nécessitent l'utilisation de nombreux **produits chimiques** et de procédés industriels dangereux : pulvérisation de métal en fusion, sablage, grenaillage...

Les professionnels du secteur doivent se prémunir de **projections diverses**, du dégagement de fumées et des émissions de poussière mais aussi limiter les gestes répétitifs et le port de charges lourdes, se protéger du bruit intense dans les ateliers, etc.

Pour prévenir efficacement les risques, il faut d'abord bien les identifier. Le tableau ci-dessous présente les principales situations dangereuses pour les professionnels du secteur.

Principaux risques professionnels et conséquences sur la santé des salariés	
Situations à risque	Accidents du travail et maladies professionnelles
Dégraissage : traitement de surfaces à l'aide de <u>produits chimiques</u> ou d'ultrasons	Intoxication, migraines, nausées, vertiges, maladies des poumons, cancers, irritations des yeux, de la gorge et de la peau par les solvants.
Utilisation de produits chauffés (bains chimiques chauffés)	Brûlures
Postures contraignantes (dos courbé, travail en force...), port de charges lourdes (pièces de métal, outillage...)	<u>Mal de dos (lombalgies)</u> , écrasement du pied
Utilisation d'outils portatifs non adaptés	Blessures diverses (coupures...), TM
Sols souillés par des produits chimiques, espaces de circulation encombrés, travail en hauteur	<u>Chutes</u> de hauteur et de plain-pied, glissades, entorses

Réduire les risques avec des actions simples et efficaces

Agir contre les risques dans les ateliers de traitement et de revêtement des métaux offre de nombreux avantages pour les professionnels du secteur : amélioration des conditions de travail, **baisse de l'absentéisme**, meilleure image, satisfaction des clients... Finalement, c'est la **rentabilité de l'entreprise** qui s'en trouve renforcée.

Prévenez les risques principaux avec des mesures simples et efficaces

Les mesures de protection de la santé des collaborateurs sont souvent simples à mettre en place et nécessitent rarement des investissements spécifiques. En voici quelques exemples :

- **Remplacez les produits toxiques** utilisés pour le traitement des surfaces métalliques par des alternatives moins dangereuses quand c'est possible.
- **Stockez les produits chimiques** dans une zone dédiée et sécurisée, intégrant des bacs de rétention.
- **Protégez vos collaborateurs** des projections de métal en fusion ou de produits chimiques grâce à des vêtements adaptés : habits couvrants et ignifugés, tablier, gants et masque.
- **Équipez vos collaborateurs** de moyens d'assistance pour le transport de charges lourdes : tables élévatrices, transpalettes, portiques et systèmes automatiques de mise au bain.
- **Choisissez un outillage** de découpage des métaux le moins bruyant et le moins vibrant possible. Il doit être équipé de système de sécurité contre les blessures ou les électrocutions.
- **Ventilez suffisamment votre atelier** pour limiter la présence de fumées et de poussière.
- **Stockez les pièces à traiter à niveau d'homme** et limitez globalement le travail en hauteur.
- **Réduisez les distances de transport** des pièces et veillez à ce que les espaces de circulation restent propres et bien dégagés.

Formez et informez vos collaborateurs

La formation à la prévention joue un **rôle primordial** dans la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles. Si vous êtes employeur, cette obligation de formation s'impose à vous. En cas de manquement, votre responsabilité peut être engagée.

Qu'ils soient opérateur en traitement de surface, technicien de laboratoire métallurgique, polisseur ou sableur, vos collaborateurs doivent être formés à l'utilisation en toute sécurité des outils de traitement des métaux et des équipements de protection.

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) permet également d'approfondir les bonnes pratiques de manutention manuelles.

La formation aux **premiers secours** et incendie de Sauveteur secouriste au travail (SST) apparaît aussi nécessaire pour réagir rapidement et avec efficacité en cas d'accident au sein de l'atelier.

Protégez les nouveaux arrivants

Victimes de plus nombreux accidents, les stagiaires, nouveaux embauchés, intérimaires et apprentis ont particulièrement besoin d'être guidés dans leur prise de poste.

Souvent jeunes, ils **manquent parfois de maîtrise** dans certaines opérations potentiellement dangereuses. Ils peuvent aussi avoir tendance à minimiser les conséquences d'un accident ou d'une maladie professionnelle sur leur santé.

Accompagnez-les dans leur prise de poste en vous appuyant sur le cahier de l'accueillant .

Évitez qu'un accident du travail ne se reproduise

Lorsqu'un accident s'est produit au sein de votre atelier, il est important :

- d'en analyser les **causes spécifiques** ;
- de mettre en place les **mesures adéquates** pour éviter qu'il ne se reproduise. Elles pourront alimenter votre Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

